

En ce début d'année 2025, laissez-moi vous présenter tous mes vœux de bonheur, santé et prospérité, tout en ayant une pensée particulière pour ceux qui ont perdu un être cher.

L'année 2024 s'achève dans un climat d'austérité et d'incertitude.

Tout d'abord par des catastrophes naturelles provoquant des tempêtes, inondations et des feux gigantesques laissant sur leur passage l'émoi et le désarroi des populations concernées, prouvant que le réchauffement climatique n'est pas anecdotique mais bel et bien réel.

Dans un autre contexte, la politique internationale, notamment avec :

- La guerre en Ukraine qui, au-delà de s'éterniser, s'est transformée de guerre de tranchées en une véritable boucherie faisant des centaines de milliers de morts.
- Sans oublier les élections présidentielles qui nous amènent vers le populisme avec ses effets. Il n'y a qu'à écouter les discours du président TRUMP qui se verrait bien mettre main basse sur le canal du Panama et du Groenland et de plus, annexer dans les États-Unis le Canada par la force si nécessaire.
- Et si on élargit son souhait avec celui de Poutine qui se verrait bien annexer l'Ukraine et d'autres pays Baltes ; de Xi Jinping qui a un œil sur Taiwan et Netanyahu qui élargirait bien son territoire sur le plateau du Golan.

Nous nous orientons vers une redéfinition des frontières et un partage des richesses tel qu'un trésor de guerre.

Et l'Europe dans tout cela, elle est inexistante et se démarque par son incapacité à s'organiser, tant la plupart de ses membres cherchent individuellement de glaner quelques avantages auprès de ses prédateurs. Espérons un sursaut de leur part pour revenir aux fondamentaux et créer une Europe conquérante.

Quant à **la politique nationale** elle n'est pas sans reste. Après les élections européennes, le Président de la République a engagé sa responsabilité en prononçant la dissolution de l'assemblée.

Les conséquences de cette décision sont sans équivoque, mettant le pays dans une situation des plus complexes, laissant les Français dans l'incompréhension et le sentiment d'être perdus dans l'échiquier politique.

Il faut bien reconnaître qu'il est difficile de s'y retrouver tant les enjeux de la future présidentielle ont pris le dessus sur les intérêts que représentent à leurs yeux les Français.

Plus près de chez nous, suite aux différents suffrages, nous avons vécu successivement trois nouvelles présidences à la Communauté de Communes Cauvaldor en quatre ans, apportant de nombreux mouvements dans la structure et de ce fait, une certaine instabilité.

Après avoir brossé un tel tableau nous aurions de quoi être pessimistes, d'autant plus que nous rentrons dans **la dernière ligne droite de ce mandat électoral puisqu' en**

mars 2026, c'est-à-dire dans 15 mois, nous renouvelerons les instances communales et intercommunales.

Après avoir fait l'inventaire des actions menées et des projets réalisés et à venir, nous ne pouvons être qu'optimiste pour Souillac.

Pour cela, je vous propose une rétrospective sur les réalisations, en commençant par :

- **Les travaux réalisés au Parc Delmas et au parking Chanterane** qui ont pu être réalisés malgré une pétition provoquée principalement par le manque d'informations causé dans la période du Covid. Celui-ci fait aujourd'hui l'unanimité. Malgré cela, nous ne pouvons que déplorer quelques incivilités, notamment au niveau des déjections canines.
- **La haie de thuyas** qui délimite l'enceinte du stade montrant des signes de maladie et d'envahissement, a été arasée et remplacée par **une clôture occultante** réalisée par les services techniques.
- Suite à un violent orage, nous avons constaté de sérieuses avaries sur les mâts qui supportent **les rampes d'éclairage du stade G. PIVAUDRAN**.

Forts de ce constat et afin de sécuriser l'utilisation du stade, nous avons pris un arrêté interdisant l'utilisation de celui-ci et opté pour une rénovation intégrale jusqu'au changement des spots halogène par des Leds, nous permettant de réaliser des économies d'énergie et de faciliter le

fonctionnement : je salue les différents intervenants qui ont réalisé ces travaux dans un délai qui nous a permis de reprendre les compétitions sportives en temps et en heure. Les clôtures des terrains de tennis étant fortement endommagées, elles ont été remplacées par nos services techniques et le lieu a été agrémenté par la construction de la part de Cauvaldor d'un tennis couvert.

- La volonté de **Mr HALPHEN** de se porter acquéreur **du Club hippique** dans la perspective de faire évoluer celui-ci avec **la construction d'un manège couvert**. Ayant eu un écho favorable de notre part, nous avons acté la vente.
- Le chenil qui nous servait de refuge pour abriter temporairement les chiens trouvés ou abandonnés étant dans l'enceinte du club hippique il était nécessaire de le déplacer et vu sa vétusté, nous avons opté pour l'achat d'un chenil modulable et afin de réduire les nuisances sonores, nous l'avons implanté dans l'enceinte du stade.
- Dans le cadre de ses réflexions, **la commission développement durable** s'est vue proposer l'opportunité de créer **une halle photovoltaïque** par une société. À charge de la collectivité de mettre à disposition un terrain et d'accepter un bail autorisant l'exploitation de la production d'énergie solaire d'une durée de 30 ans avec un retour en pleine propriété ou remise en état du terrain au terme du contrat, laissant la jouissance de l'enceinte de celle-ci à la collectivité. **En l'intégrant dans l'enceinte du stade, nous**

donnons aux organisateurs l'opportunité de réaliser des manifestations en toute sécurité.

- Le choix de **mettre en place 41 caméras**, notamment sur l'ensemble des entrées de ville, nous a permis, **en collaboration avec notre police municipale et la gendarmerie, d'élucider de nombreuses enquêtes** et de réduire d'autant de nombreuses incivilités, en particulier sur les dégradations des véhicules, de feux aux containers renfermant les poubelles, la dégradation des massifs fleuris et bien d'autres...
- Suite à de nombreuses plaintes des résidents de la rue des Aubugues relatant la dangerosité, principalement causée par la vitesse excessive des véhicules qui empruntent cette voie, nous avons réalisé des consultations auprès des riverains et organisé une réunion publique du quartier afin de déterminer l'option qui nous semblait la plus opportune. Notre choix s'est porté sur la mise en place d'un sens unique et malgré les différentes concertations, nous n'avons pu éviter des doléances et des incompréhensions. Opérer des changements d'habitudes n'est pas facile ; néanmoins, on constate qu'aujourd'hui, ce quartier a retrouvé une certaine quiétude.
- Autre endroit avec les mêmes doléances : nous avons traité le sujet différemment en implantant quatre feux dits « de récompense » route de Sarlat et deux avenue Jean Jaurès. A écouter les riverains, les résultats sont convaincants. Suite à cette expérience et le coût de cette opération ayant

pu bénéficier des amendes de police, nous envisageons de développer la mise en place de nouveaux feux.

- Dans le cadre de l'aménagement du stationnement et à la demande de nombreux commerçants, nous avons réactivé la zone bleue.

Après une période d'information et de prévention, les infractions ont été sanctionnées par des contraventions.

Je profite de cet instant pour préciser que contrairement aux idées reçues, le produit de celles-ci ne va pas dans les caisses de la commune.

Là aussi, le résultat est d'autant plus concluant tant il est facile de trouver une place sur le boulevard pour réaliser ses emplettes auprès des nombreux commerçants qui offrent des services de proximité et participent à la dynamique de la ville.

- Nous sommes conscients que **les trottoirs de la ville ne sont pas en adéquation** de ce que l'on peut attendre d'une municipalité. Malheureusement, le manque d'entretien perpétué par le passé et la situation financière ne nous ont pas permis de rattraper le retard. Afin d'amorcer la remise en état de ceux-ci, **nous avons mis en place un bon de commande de 80 000 euros annuels auprès de la société Marcouly.**
- En 2022, nous avons engagé une étude auprès de la **Fédération d'Electricité du lot** afin de déterminer l'intérêt de la commune de garder la compétence de l'éclairage public en interne ou de la transférer à celle-ci.

Après avoir réalisé un inventaire sur la qualité de notre réseau électrique et le nombre de points lumineux, le verdict a été sans appel : **le coût de maintenance à hauteur de 28 000 euros** que nous a proposé la Fédération étant bien en deçà de notre prix de revient en le réalisant en interne.

En leur transférant la compétence, celle-ci s'engage à réaliser des travaux pour notre compte, laissant à notre charge le coût imputé des subventions et de leur participation.

C'est dans ce contexte là que le hameau de la Forge a pu bénéficier de l'enfouissement des réseaux et le renouvellement des candélabres avec une prise en charge par la Fédération de l'ordre de 80%.

- Après avoir réalisé les études de mise en conformité dans le domaine du schéma de l'eau et de l'assainissement afin de déterminer et prioriser des travaux de rénovations de nos réseaux, ceux-ci étaient nécessaires au moment où nous avons pris la décision pour prétendre à des aides de l'agence de l'eau.

Bien nous en a pris puisque nous avons réalisé la protection de nos points de captage, la rénovation intégrale du puit de captage de Cieurac et réalisé le changement de la canalisation venant en partie de la source de Bezet, tout en réalisant une interconnexion avec le syndicat du Blagour pour nous protéger en cas de turbidité. Dernièrement, nous venons d'apprendre de la part de l'agence de l'eau que nous ne pourrions plus bénéficier d'aide financière si nous n'intégrions pas une autre structure. Cela nous a laissé sans voix, d'autant plus que le gouvernement Barnier a redonné

aux collectivités qui le souhaitent de garder cette compétence.

L'incidence d'une telle modification n'est pas neutre pour notre collectivité et pour nos abonnés et si cela s'avère vrai, nous devons nous attendre à une forte augmentation du coût de l'eau et de l'assainissement.

- Ce n'est pas moins de **15 projets de rénovation de façades qui ont pu bénéficier d'aides financières** : je ne peux que vous inviter à déposer des dossiers, **d'autant qu'après la Région en 2024, c'est Cauvaldor à partir de 2025 qui vient en soutien de ce programme** ; nous pouvons faire mieux pour embellir notre ville.
- Autre projet programmé : **la réfection de la fontaine place des toiles** qui a subi les aléas du temps, principalement dus au gel. La réalisation des travaux devrait débuter prochainement et être réalisée par l'entreprise Occitanie pierres.
- Beaucoup moins intéressant mais nécessaire, la reprise des concessions dans le cimetière. Ce n'est pas moins de 130 concessions qui vont être remises en vente et un nouveau columbarium sera installé au cimetière des Combettes.
- **Le regroupement des services techniques** dans le bâtiment que nous avons acquis aux Aubugues nous a permis de regrouper l'ensemble des agents techniques sur un même lieu, facilitant l'organisation des journées de travail de chacun.

- Dans le même esprit, nous avons saisi l'opportunité d'acquérir l'ancienne perception qui jouxte la mairie, ce qui nous permet de mettre en place **une nouvelle organisation des services administratifs dans le but d'améliorer les conditions de travail de nos agents et l'accueil des usagers. Les locaux seront opérationnels fin février.** Quant au logement de fonction, il a été entièrement rénové et mis à la location.
- Nous avons mené une réflexion pour rendre nos marchés plus attractifs. Après une concertation avec les marchands ambulants, nous leur avons proposé d'ouvrir les terrasses des cafés pour renforcer le côté convivialité et de déplacer sur la base du volontariat une partie du marché sur les Allées Verninac, dans le but d'avoir une meilleure visibilité depuis l'ancienne nationale.
Le choix a été judicieux puisqu'en période estivale, nous l'avons étendu dans la rue Gambetta.
La mise en place d'un marché les dimanches d'été nous offre une autre ambiance où le chaland prend le temps de faire ses emplettes et partage un verre entre amis sur la terrasse du Grand Hôtel, donnant un sentiment de détente et un esprit familial.
- **Le marché de Noël** cette année n'a pas été sans reste : la coordination entre **l'association des commerçants ARTICOM et l'équipe organisatrice de la municipalité** a réuni toute les conditions et ingrédients pour que celui-ci soit une réussite.

En intégrant **le marché des Métiers d'arts au Beffroi Saint-Martin** et les nombreux exposants présents et occupant tous les espaces, des Allées verninac à la place St Martin en passant par la place de la Halle, la rue Gambetta et pour finir dans la rue de la halle, le tout animé par des prestations de qualité.

Pour un coup de maître ce fut un coup de maître. Une telle prouesse nous oblige à relever le défi pour l'édition 2025.

- Cette année, nous organisons **le marché aux truffes samedi 1er février**. Je vous invite à vous y rendre en nombre : vous pourrez y déguster ce magnifique champignon qu'est la truffe et bien d'autres produits sur les différents stands et bien entendu, vous rendre dans la salle du Beffroi Saint-Martin où seront exposés les paniers de truffes et vous faire plaisir en achetant quelques diamants noirs.
- **A notre arrivée en 2020**, nous avons dû gérer **le lotissement de l'Arbre Rond** où, malgré une situation géographique intéressante, aucun lot n'avait trouvé preneur. Nul doute que le prix de vente calculé sur le coût de la réalisation n'était pas en relation avec le prix du marché environnant. Notre décision était de se rapprocher du prix de vente du marché **malgré une perte financière de l'ordre de 200 000 euros** : celle-ci serait compensée par l'apport de la taxe d'aménagement et la taxe foncière. **A ce jour, tous les lots ont été vendus et les actes signés.**
- **L'élaboration du PLUIH** (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal avec un volet Habitat), nous a pris beaucoup

de temps tant l'enjeu de développement de la commune dépend de ce schéma.

La dernière loi (ZAN) Zéro Artificialisation Nette nous a obligé à redéfinir les zones constructibles et à réduire de manière conséquente, **la superficie, passant de 113 hectares à 13.**

La configuration géographique de notre commune, déjà impactée par un (PPRI) Plan de Prévention des Risques Inondations très contraignant et la volonté de l'équipe municipale de mener une politique de l'habitat qui nous a tant fait défaut ces dernières décennies, dont les conséquences se sont traduites par une démographie négative au profil des communes limitrophes. A savoir que ce n'est pas moins de 600 habitants que nous avons perdus en une décennie, réduisant fortement les dotations de l'Etat. Cela a eu pour effet, un fort impact négatif sur les ressources financières de la commune.

- **Pour enrayer ce phénomène**, il était important que nous ayons la main sur le foncier. Pour cela, il a été nécessaire que **nous mettions en place une réserve foncière**. Celle-ci a pu se concrétiser par **l'achat d'environ 5 hectares de terrains à un euro le m², sur le secteur de Galinat.**

Je profite de cet instant pour remercier les propriétaires qui en ont compris l'enjeu et facilité la concrétisation de ce projet.

- **Dans la continuité, nous avons ciblé la propriété Larnaudie d'une contenance d'environ 10 hectares.** Après avoir pris contact avec des héritiers présumés, nous nous sommes retrouvés dans une impasse, face à une indivision portant

sur plusieurs générations. Pour solutionner celle -ci, nous nous sommes attachés les services d'un généalogiste qui a démêlé la situation et permis de concrétiser ce projet puisque nous avons délibéré favorablement pour l'achat de cette propriété, moyennant un coût de 85 000 euros.

Cela nous permettra de concrétiser le projet de désenclavement de ce secteur, en le reliant au giratoire de Bramefond en passant par la zone d'activité de la Féraudie.

- Dans le cadre d'autres acquisitions pour mener à bien des projets, nous avons négocié et acheté le presbytère ainsi qu'une partie de la tour attenante pour la somme de 190 000 euros. Les prêtres seront relogés dans l'ancienne maison qui abritait les sœurs et qui appartenait à une association qui en a fait don au Diocèse et nous a permis de dénouer et faciliter ce projet.
- Autre acquisition avec la participation de l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie qui a acquis pour notre compte des immeubles situés dans l'ilot Cessac.
A ce jour, il ne nous reste qu'une acquisition à réaliser et vu la complexité du dossier, nous allons procéder à une DUP (Déclaration d'Intérêt Public) qui nous permettra d'engager une procédure d'expropriation et de réaliser le projet de requalification de cet ilot.
- **Pour réduire l'impact de ces acquisitions sur nos finances, nous avons compensé par la vente de certains immeubles, notamment le Tivoli qui devrait accueillir une boulangerie,**

la maison au 25 rue Gambetta ainsi qu'une partie du bâtiment d'EDF, puisque nous avons gardé les ateliers pour y reloger une partie de l'association Souillac forme.

Comme vous pouvez le constater de nombreux et gros projets sont en cours de réalisation.

- Alors que nous ne l'avions pas prévu dans nos projets durant cette mandature et après avoir fait le constat que nous étions confrontés à une baisse significative des effectifs scolaires entraînant des fermetures de classes, il était pour nous important de réagir mais surtout comprendre pourquoi une telle dégradation. **Le constat fut douloureux : l'évasion d'élèves de Souillac dans les écoles limitrophes et dans les écoles privées était la principale cause.** Nous ne pouvions nous contenter de cela et avons diligenté une enquête : celle-ci nous a démontré que l'arrivée d'une nouvelle population après-Covid, d'un niveau social faible, et l'arrivée de nouvelles familles issues de l'immigration étaient les causes et effets de cette situation.

Nous venions de découvrir qu'au plus profond de notre ruralité, le bien-vivre ensemble n'avait plus de sens. Nous nous devons de réagir afin de réapprendre à vivre ensemble, nul doute pour nous que cela passait en priorité par l'éducation de nos enfants.

- Afin de mettre toutes les chances de notre côté, il nous est apparu indispensable de regrouper sous une seule identité, les écoles primaires dans des locaux appropriés, donnant aux enseignants des conditions de travail plus agréables et

un nouveau cadre de vie. Les élèves pourront poursuivre leur cursus éducatif le plus longtemps possible, en apprenant à partager de nombreux moments et de ce fait à vivre ensemble.

Cela dit, nous n'étions pas arrivés au bout de nos peines.

- Afin de concrétiser ce projet, nous avons fait le choix de lancer une AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage). Pour cela, nous nous sommes rapprochés d'un bureau d'études dont la mission a été de mener une concertation parmi les utilisateurs, de définir le projet suivant les besoins de chacun et d'élaborer le budget.

De nombreuses réunions ont été nécessaires afin de trouver un compromis satisfaisant toutes les parties. **Malgré un coût budgétaire avoisinant les 6 millions d'euros**, nous prenions la décision de continuer l'aventure en lançant un appel à candidature auprès de bureaux d'architecture ou groupements. C'est plus de vingt candidatures que nous avons dû étudier : notre choix s'est porté sur un groupement qui, après une présentation devant un jury, nous a semblé avoir toutes les compétences et expériences requises. Le plus dur restait à trouver : c'était le financement.

C'est là que l'accompagnement de l'AMO a été précieux, notamment pour rechercher les aides financières que l'on pouvait espérer, l'état soutenant la réhabilitation des établissements scolaires à condition de s'engager dans une politique de développement durable, notamment en ce qui concerne les énergies renouvelables, la contrepartie financière étant loin d'être négligeable.

Afin de répondre aux critères, nous avons doté le projet d'une toiture photovoltaïque dont la production électrique satisfera largement les besoins, rendant ce bâtiment en énergie positive : l'emploi de matériaux à haute performance isolante comme la laine de bois et le chauffage se fera à partir du réseau de chaleur bois.

Avec toutes ses mesures, nous remplissons toutes les cases pour bénéficier des aides et notamment du Fond vert. Il ne nous restait plus qu'à convaincre nos partenaires.

Malheureusement, nous n'avons pas de réponse de la part de la Région et si réponse il y a, elle n'ira pas au-delà de 21 000 euros.

Quant au Département, étant une commune de plus de trois mille habitants, nous ne rentrons pas dans les critères. Il ne nous reste **alors plus que l'Etat**. L'intérêt que celui-ci a porté à notre projet et la volonté **de nous accompagner est remarquable et l'engagement pris de nous financer à hauteur de 70% sur trois tranches était inespéré**.

Madame la Sous-Préfète, Monsieur le Directeur de Cabinet de la Préfecture du Lot, au nom de tous les Souillagais et Souillagaises : un grand merci.

Mais cela ne suffisait pas, **il nous fallait trouver le reste en autofinancement** : la délégation de Service que nous avons sur le camping arrivant à terme, nous avons décidé de le proposer à la vente. **Le délégataire étant intéressé, nous avons trouvé un accord sur la somme d'un million neuf cent**

mille euros et de plus, il a accepté le non versement des trois cent mille euros que nous aurions dû lui verser en cas de non renouvellement de la délégation.

Toutes les mesures des conditions suspensives étant levées, **l'acte de vente sera paraphé le 30 janvier.**

Le financement étant bouclé, il ne nous restait plus qu'à déposer le permis et lancer les consultations des entreprises. Le permis obtenu, le résultat de l'appel d'offres nous a réservé une belle surprise avec une moins-value autour d'un million d'euros sur l'ensemble des lots. Nous avons notifié et signé les marchés avec les entreprises.

A ce jour, les travaux ont commencé et la première pierre a été posée vendredi dernier en présence de nombreuses personnalités.

- A souligner que nous avons mutualisé avec le Département, le service de restauration. Pour cela nous nous sommes engagés à mettre à disposition un agent pour la confection des repas.

- **Le projet de l'entrée de ville** a débuté par le renouvellement des canalisations d'eau potable qui présentaient des signes d'usures ainsi qu'une partie du réseau des eaux usées et pluviales.

Conscients que ceci a occasionné des gênes au niveau des commerces et de la circulation mais ils étaient nécessaires avant de lancer les travaux d'embellissement.

Pour mettre fin à toute rumeur que ceci ne serait pas réalisé cette année, je vous confirme que nous avons arrêté le

projet, obtenu les autorisations nécessaires, lancé les consultations des entreprises et que nous préparons les notifications aux entreprises retenues. Les travaux commenceront courant février pour une livraison fin mai. Comme pour tous les projets que nous lançons, notre principale préoccupation, hormis la qualité de ceux-ci, c'est de ne les réaliser qu'après avoir obtenu les engagements financiers de nos partenaires.

Cette Opération, d'un coût de-----, bénéficie de la part de l'Etat, de la Région, du Département et de l'Agence de l'eau, des aides à hauteur de 80% du montant global : qu'ils en soient tous remerciés.

- Quant au **projet de l'Abbatiale**, après avoir réalisé les travaux sur le portail mauriste, **ils vont reprendre début mars côté cloître.**

La nature de ces travaux est d'araser la surévaluation réalisée par la manufacture des tabacs et de consolider et renforcer les piliers. Les enjeux archéologiques et patrimoniaux sont d'une telle complexité que cela demande beaucoup d'énergie et de temps pour le mener à bien.

Le nombre de concertations de la part de tous les intervenants ne facilite pas les prises de décisions mais néanmoins enrichissent le projet. Toutes ces étapes passées, nous avons pu lancer la consultation des entreprises et leur notifier.

Là aussi, la conjoncture nous a permis d'obtenir des moins-values sur l'ensemble du marché, ce qui nous a permis de retenir des entreprises qui avaient de l'expérience et les qualités requises pour mener à bien ces travaux. Comme

pour tous les projets, l'essentiel c'est de trouver les financements, à ce stade et je peux vous confirmer que celui-ci est bouclé grâce à de nombreux partenaires et de généreux donateurs.

Le soutien financier, **à hauteur de 60% de la part de :**

- **L'Etat**, par l'intermédiaire de la DRAC
- **Le soutien de M. CHAUSSADE**, membre de la Fondation du Patrimoine, qui nous a conseillé de déposer un dossier au Loto du patrimoine qui nous a permis d'être retenus « Projet emblématique » et de recevoir un chèque de 500 000 euros.
- Ainsi que celui de **la Région et du Département**
- Sans oublier **l'Association des amis d'Alain Chastagnol**, par qui tout a commencé et qui œuvre régulièrement par l'organisation de concerts et la récolte de fonds quelle reverse intégralement à la Fondation du Patrimoine, ce qui permet aux donateurs de défiscaliser une partie de leur don. S'il y a une devise qui s'applique bien à ce projet : **seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.**
- **Le projet de rénovation de l'Abbaye** qui consiste à créer une cinquantaine de logements pour un investissement avoisinant **les treize millions d'euros**, suit son chemin. Afin de lever toutes les conditions suspensives, notamment l'obtention du permis de construire, nous avons mené en amont de nombreuses réunions afin de supprimer tous les écueils possibles lors de l'instruction par les services compétents. **La méthode a été fulgurante puisque le permis a été obtenu dans un temps record.**

Dans la négociation de la vente de l'Abbaye, il était prévu à la charge d'Histoire et Patrimoine, la démolition du Musée des Automates. Le terrain où était situé celui-ci restant la propriété de la commune, l'opération n'était pas légale : nous avons donc été contraints de trouver une autre solution. Dans le cadre de l'obtention du permis, il était mentionné l'obligation de détenir un parking correspondant au nombre de logements.

M. PIVAUDRAN ayant fait don d'un terrain, rue Barebaste, situé à proximité de l'Abbaye, c'était la solution appropriée. En vendant celui-ci à Histoire et Patrimoine tout en incluant le prix de démolition et la remise en état du terrain, nous avons levé toutes les mesures des conditions suspensives. Histoire et Patrimoine étant contraint de respecter des délais de livraison, **l'opération de vente des appartements sur catalogue va débuter dans le courant du 1er trimestre**, ceci étant lié aux travaux de l'Abbatiale. La signature définitive de l'acte de vente interviendra en décembre 2025 pour un commencement des travaux début 2026.

- Autre projet en cours et bien avancé : **c'est le réseau de chaleur.**

Après avoir ciblé le terrain, propriété de Lot Habitat, qui était disponible, suite à la démolition d'une barre de logements, nous nous sommes rapprochés du SYDED pour voir si celui-ci conviendrait à l'implantation de la chaudière et des silos de stockage.

Le lieu étant validé, nous avons fait l'acquisition de celui-ci et profité de régulariser le transfert de plusieurs parcelles dans le patrimoine de la commune.

Après que le SYDED ait réalisé l'étude de faisabilité auprès des collectivités concernées, et suite aux réunions d'informations aux riverains afin de répondre et de lever toutes les inquiétudes d'un tel projet, nous avons souhaité que l'on puisse en faire profiter le secteur privé.

De nombreuses sollicitations de leur part notamment de l'entreprise Pivaudran, nous a obligé à redimensionner et faire évoluer le projet en y incorporant une production d'eau chaude. C'est une première pour le SYDED, rendant celui-ci innovant et unique dans le lot. L'emploi comme combustible de bois de récupération a nécessité une étude particulière pour déterminer la conception de celle-ci. À ce jour, les études et le budget étant clôturés, le permis de construire va être déposé dans la foulée pour un commencement des travaux durant l'été pour une livraison en octobre 2026.

Côté projets nous ne sommes pas en reste.

- **Un city stade** sera implanté prochainement dans la plaine des jeux en place et lieu des terrains de basket.
- **L'aire de jeux pour enfants**, située dans la plaine des jeux, sera agrémentée par une clôture de protection qui sécurisera les enfants et évitera les déjections canines.
- Dans le cadre du programme petites villes de demain, nous avons lancé une étude, en partenariat avec Cauvaldor, sur la

réfection de la rue Orbe avec la réalisation d'un passage entre la place Pierre Betz et la place du Beffroi, rendue possible par la démolition des anciens garages de la perception. Les concertations entre les différents organismes nous ont permis de définir la conception du projet, il ne reste plus qu'à boucler le budget, ce qui devrait se faire prochainement, pour un commencement des travaux à l'automne.

- Nous avons été approchés par une société qui réalise **des crématoriums** et qui était à la recherche d'un lieu pour en installer un nouveau. Ayant à disposition un terrain dans la zone d'activité de la Féraudie, qui était disponible et qui correspondait à leur recherche, nous avons entamé les démarches.

La règlementation nous a imposé de mettre en place une délégation de services. Notre première démarche a été de lancer un appel à candidatures.

La commission d'appel d'offres a désigné la société nouvelle de crémation **Dabrigeons**, en groupement avec les pompes funèbres Baron. Les conditions portent sur une durée de 30 ans avec un engagement financier de 300 000 euros et un loyer annuel de 17 000 euros. A ce jour, il ne reste que la consultation d'utilité publique qui aura lieu courant février. Après cela, toutes les conditions seront réunies pour un commencement des travaux courant Juin 2025, pour une livraison courant 2026.

- Au-delà de la problématique des dessertes des trains qui, malgré une fréquentation en progression, nous

inquiète, nous sommes obligés, malgré l'aménagement récent du parking de la gare, de trouver une solution d'extension.

Pour cela, nous sommes **en négociation avec Cauvaldor sur l'échange de terrains situés après les bâtiments qui abritent les silos de la coopérative agricole**, en contrepartie d'un terrain situé à proximité du viaduc des Aubugues; leur permettant de réaliser, dans le cadre du schéma départemental des gens du voyage, des logements pour accueillir ceux qui sont sédentarisés.

- Un travail sur les mobilités douces, effectué par la commission de développement durable, a été impacté par la remise définitive du projet « **Voies vertes** » mené par le Syndicat Départemental et qui impacte notre commune.

Je ne vous cache pas ma déception de ce rendu qui transforme celle-ci en vélo route c'est-à-dire partager avec les véhicules.

Le projet de la voie verte qui arrive de Sarlat jusqu'à Cazoulès, verra sa continuité par la création d'une passerelle qui franchira la Dordogne en face du Roc, financée pour moitié par les départements. Celle-ci empruntera la voie communale qui longe la Dordogne où sera réalisée des travaux d'aménagement dans un secteur très impacté par les crues, nous laissant présager que celles-ci endommageront ces réalisations, pour ensuite emprunter le pont de Cieurac, doté dernièrement de feux tricolores.

En faisant ce choix, il aurait été préférable de doubler le pont de Cieurac par une passerelle afin de protéger et réaliser une voie verte dédiée et sécurisant la pratique du vélo.

- **La mise en place d'une nouvelle signalétique** a fait l'objet d'une présentation et d'une réflexion avec l'association des commerçants.

Après avoir validé celle-ci autour des trois axes qui sont : la signalétique verticale et horizontale, le pavoisement de la rocade et la signalétique culturelle et événementielle, vu la complexité et la réglementation d'une mise en place de celle-ci prochainement, il nous a paru nécessaire de se faire accompagner par une société spécialisée. Pour cela, nous avons lancé un appel à candidatures dont le choix est programmé prochainement.

- Une rencontre a eu lieu avec les proviseurs des lycées, portant sur les orientations de développement de ceux-ci. Leur souhait est d'axer le développement sur l'apprentissage avec des formations par alternance, offrant la possibilité d'ouvrir de nouvelles formations avec l'obtention de diplômes supérieurs et licences.

Le public concerné étant assez varié, il ne correspond pas aux offres de logements qu'ils proposent actuellement, d'où la demande de leur part à ce que la collectivité les accompagne dans **le développement de logements étudiants**.

Il nous est apparu impératif de répondre à cette demande tant ce positionnement est essentiel au développement de nos lycées.

Menant une réflexion sur l'aménagement du centre ancien et notamment de la rue du Pont et la rue Orbe et possédant des immeubles, nous menons plusieurs

consultations avec des organismes compétents en la matière : celles-ci porteraient sur la construction de 13 logements dans le centre ancien et d'une soixantaine de logements neufs supplémentaires sur un terrain approprié.

- En collaboration avec Cauvaldor, **les emplacements des poubelles** ayant été détériorées par un incendie, situées derrière le square Chapou, seront aménagés et remplacés par des conteneurs enterrés. Le marché des travaux étant passé, nous pouvons espérer les voir prochainement.
- Dans le cadre de la vente de l'Abbaye, nous avons dû reloger les associations qui occupaient ces lieux. **Je salue la compréhension et la volonté de répondre à notre demande malgré les gênes que cela peut occasionner :**
 - particulièrement à l'association **Souillac Forme** qui se retrouvera avec un loyer à honorer et les **Restaurants du coeur** qui se retrouvent à réaliser des travaux dans les anciens locaux des services techniques, situés sur la place du Foirail et mis à disposition gratuite de la part de la mairie.
A saluer : l'accompagnement financier de Cauvaldor pour réaliser ceux-ci.
- Suite à la visite de Madame **la Ministre de la Culture, Rachida Dati**, dans le cadre du printemps de la ruralité qui a eu lieu à Martel et à sa demande, j'ai eu l'occasion de présenter notre projet politique de revitalisation avec comme thème choisi la culture et le patrimoine. C'était pour moi l'occasion de lui faire une proposition : qu'il serait judicieux que la culture redescende vers la ruralité en

offrant la possibilité de mettre à disposition des œuvres qui sont stockées dans les réserves de nos musées nationaux, en parallèle d'une rencontre avec Frederic Martinet et Sébastien Martinez Barat, tous les deux architectes, et leur proposition de faire une antenne de la Maison de l'Architecture à Souillac, vu notre stratégie.

De plus, Mr Frédéric Martinet qui a une fonction d'expertise au Ministère de la Culture, nous a annoncé une volonté de Madame la Ministre de développer des lieux dans la ruralité pour recevoir des œuvres conservées dans les réserves des musées nationaux.

Fort de cette annonce, j'ai organisé une réunion, en présence de plusieurs intervenants actuels et futurs, sur le développement de la commune afin de définir un projet, avec en trame de fond, la restructuration du patrimoine bâti ancien dans un équilibre **Habitat, Economie et Culture**.

La réflexion nous mène à bâtir un projet sur plusieurs sites.

- **La rénovation de la minoterie** : ce lieu emblématique de la ville pourrait être équipé d'une centrale électrique au rez-de-chaussée et les étages pourraient être rénovés pour accueillir l'antenne de la Maison de l'Architecture, un tiers lieu et nous pourrions aménager les plateformes pour accueillir des œuvres du Palais de Chaillot.
- **Le Beffroi st Martin**, résidence des expositions hivernales et estivales de Souillac ainsi que de Résurgence : ce lieu pourrait également être un lien entre la Minoterie et **l'Hôtel Dufour**. Celui-ci, qui abrite la bibliothèque, pourrait accueillir les trésors cachés des réserves des musées nationaux dans

leur diversité, avec une programmation d'expositions temporaires annuelles.

Le centre ancien deviendrait un parcours naturel de déambulation et de vie avec ses vieilles ruelles, les rives de la Borrèze, les espaces verts, l'Abbatiale Sainte Marie. Une telle dynamique développerait le commerce des rez-de-chaussée du bâti ancien.

Nous venions d'écrire la création d'un espace culturel et patrimonial éclaté au cœur du centre historique de la ville. Il ne nous restait plus qu'à convaincre le ministère de la culture. Pour cela, nous avons co-signé avec Mr Chaussade un courrier à l'attention de Madame la Ministre, présentant notre projet.

Nous avons reçu une réponse positive de sa part, mettant même à notre disposition le directeur de la cité de Chaillot pour mettre en œuvre ce projet.

L'enjeu d'un tel projet est essentiel pour redynamiser la ville et il viendrait en remplacement du Musée de l'Automate.

Le plus dur reste à réaliser pour établir le budget nécessaire et le montage financier mais aussi définir le modèle de gestion. Afin de prendre les bonnes décisions, nous allons nous faire accompagner par une AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage).

- La libération des bâtiments qui abritent l'école maternelle doit nous permettre de réaliser **la Maison des Associations**, un espace « jeunes » et culturel en y intégrant la bibliothèque afin d'en réduire son coût de fonctionnement et d'améliorer les conditions d'accueil.

- Nous allons mener en parallèle une réflexion sur le devenir et la rénovation du **Palais des Congrès** en y intégrant la maison qui abrite la Croix Rouge.

Au titre du programme des petites villes de demain, nous nous sommes rapprochés de la Banque des Territoires qui, au vu des projets que nous portons, s'est proposée de nous accompagner en finançant intégralement les études.

Je les remercie de leur soutien et nous allons lancer un appel à candidatures pour les deux AMO (Assistance à Maîtrise d'ouvrage) qui devront, dans leur cahier des charges, définir les projets et les coûts de réalisation.

Afin de coordonner toutes ces actions en fonction de la stratégie globale de la ville, il est nécessaire d'établir un **Plan Guide** sur une période de dix ans, là aussi la Banque des Territoires nous accompagne par un financement à hauteur de 50% ; mais aussi par une mission de vérification financière en lien avec les finances de la commune et les accompagnants des acteur publics (Etat, Région, Département, Communauté de Communes et Fond Européen. L'appel à candidatures a été lancé, le bureau d'étude retenu et la commande passée avec livraison courant octobre.

- **L'attractivité de Souillac est aussi portée par des investisseurs privés.**

Cette année fut particulièrement mouvementée avec :

- la nouvelle ligne d'anodisation au sein de **l'entreprise Pivaudran**

- **la maison Borrèze** qui abritera un Hôtel de luxe et qui sera agrémenté d'un restaurant gastronomique avec une ouverture courant juin
 - le changement de main de l'établissement **La Vieille Prune** qui fait la renommée de Souillac mondialement
 - sans oublier toutes ces entreprises de distribution et de services, les artisans, commerçants et professions libérales qui investissent régulièrement dans leurs établissements.
- L'attractivité de la ville c'est aussi la dynamique de nos associations et elles ne sont pas sans reste.
Difficile de toutes les citer, tant elles ont été dynamiques.
- Cette année s'annonce prometteuse avec :
- **Festa los bandas** qui fête ses 10 ans et nous promet un week-end d'ambiance assuré et agrémenté de surprises.
 - **Le Festival de jazz** qui nous a concocté une programmation où il devrait y avoir foule sur la place Betz mais aussi dans les différents coins de la ville où le son des différents instruments résonnera.
 - **Le bal du 14 juillet** organisé par les pompiers aura lieu cette année le dimanche 13 juillet : afin de soutenir leur action, nous tirerons les feux d'artifice le même jour.
 - Après leur première expérience, les associations sportives ont souhaité se regrouper au sein d'une association pour nous proposer **une bodega** façon festival : celle-ci aura lieu le 6 et 7 juin. Vu la programmation composée de groupes bien connus des festoyeurs et les spectacles proposés, nous devrions être nombreux sur le site de la place Betz.

- Dans un autre registre mais combien important par la qualité de sa programmation et de ses prestations proposées, le **Festival de Rocamadour** qui a lieu dans l'Abbatiale. Cette année, nous aurons le plaisir de recevoir quatre concerts.
- L'organisation par les agents municipaux, accompagnés par des associations dont les Jardins familiaux et SESAM ont permis que la réédition de **Primavera** après 12 ans d'absence soit une véritable réussite. L'édition 2025 s'annonce sous de bons auspices.
- L'association ARTICOM qui a innové en nous proposant au mois de mars dernier :
 - Une **foire gourmande** qui, pour une première, a connu un véritable succès,
 - Qui a organisé durant la saison estivale de nombreuses nocturnes.
 - Qui a participé à des réunions de travail avec la municipalité tant dans le domaine de réflexion de projets mais surtout dans l'accompagnement et la mutualisation des moyens au niveau des manifestations.

A toutes les associations qui organisent des manifestations ou qui font briller les couleurs de Souillac dans leur déplacement : nous vous remercions.

Vous nous démontrez que l'on peut compter sur vous tous. Vous pouvez compter sur nous pour vous accompagner.

- Autre manifestation qui a connu un grand succès, c'est l'**exposition sur le thème « Sauvages »**, par la qualité

esthétique des oeuvres présentées, de la scénographie soignée et de l'intérêt suscité par le moulage de la lionne des cavernes découverte pendant les travaux de l'autoroute à Souillac, prêté pour l'occasion par le Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse.

- L'édition 2025 sera sous le signe de la photographie et de la mode : **le titre de l'exposition « ICÔNES », par Thierry Le Gouès.**

Thierry le Gouès est devenu une figure incontournable dans le monde de la photographie contemporaine.

Son style est marqué par une approche minimaliste, souvent en noir et blanc, mettant en avant les formes et les contrastes, connu pour ses portraits et ses séries mettant en scène des modèles ou des personnalités dans des décors épurés ou naturels.

Il photographie de nombreuses personnalités internationales comme Beyonce, Sharon Stone, Harrison Ford, Neymar Jr, Mike TYSON, ainsi que la jeune garde du cinéma français, Pierre Niney, Victor Belmondo, Tahar Rahim, ...

Du 24 Avril au 15 septembre 2025, ICÔNES, la grande exposition estivale de l'année de la ville de Souillac au Beffroi Saint-Martin, présente une riche palette de son travail sous un nouvel angle, mixant photographie, mode et vidéo.

- Je tiens aussi à remercier **le Conseil des Sages** qui se réunit tous les 1ers mardis de chaque mois et avec lequel nous échangeons sur les informations et les améliorations qui

pourraient être mises en place. Bien sûr et à titre indicatif, le Conseil municipal reste souverain.

- Cette année a lieu **le recensement**. Il est important que vous participiez à cette démarche, il en va des finances de la commune puisque les dotations de l'Etat sont au prorata du nombre d'habitants.

- Enfin pour conclure, je voudrais rendre hommage à :
 - **tous les bénévoles** qui donnent de leur temps sans compter
 - **aux agents communaux** pour leur participation à l'amélioration du quotidien de nos administrés
 - sans oublier **mon équipe d'Adjoints et de Conseillers municipaux** qui m'accompagnent pour remplir la mission qui nous a été confiée.

Mesdames et Messieurs, chers amis, laissez-moi vous renouveler tous mes voeux. MERCI